

**Le sénateur Frith:** Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)a) du Règlement, je propose:

Que le comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à siéger à 4 heures de l'après-midi aujourd'hui, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

**Son Honneur le Président:** Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

### DÉFENSE NATIONALE

#### ÉTUDE DU PREMIER RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné le mercredi 17 novembre, sur le rapport du comité permanent des affaires étrangères, intitulé: «Les effectifs des Forces armées canadiennes», déposé au Sénat le 10 février 1982.

**L'honorable G. I. Smith:** Honorables sénateurs, je me rends compte que le temps passe et je sais que le comité des affaires juridiques et constitutionnelles siège en ce moment. Si le Sénat souhaite que je prononce mon discours plein de sagesse à un autre moment, je veux bien. Par contre, si le Sénat est disposé à m'écouter maintenant, je suis prêt à aller de l'avant. Je m'en remets au Sénat.

**L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, si le sénateur Smith est disposé à faire selon notre convenance, je suis plutôt d'avis qu'il faille faire selon sa propre convenance. S'il est disposé à continuer, je resterai volontiers pour l'écouter.

**Le sénateur Smith:** Je remercie le leader adjoint du gouvernement pour sa patience. Je suppose qu'il parle également au nom de ses collègues; je me charge de demander à mes collègues de faire preuve de patience.

Honorables sénateurs, ce rapport me semble sérieux et important. Je suis heureux de pouvoir dire que le ministre de la Défense nationale semble partager cette opinion.

Avant de parler du rapport, cependant, il y a deux autres documents sur des questions de défense dont je recommande la lecture aux honorables sénateurs. Je vous signale les pages 12 à 17 du *Financial Post* du 27 novembre qui renferment de nombreuses observations précieuses sur la situation du Canada en matière de défense. L'autre document dont je veux parler est un ouvrage distribué à la plupart sinon à tous les sénateurs. Il est intitulé: «Canada and Western Security» et porte le sous-titre suivant: «The Search for New Options.» Ce rapport signale—et je crois que c'est exact—qu'il a été préparé sous l'égide des institutions suivantes: The Atlantic Council of Canada, l'Institut canadien des affaires internationales, l'Institut canadien des études stratégiques, le Centre des études internationales, l'Université de Toronto et le Programme de recherche en études stratégiques à l'Université de York. A mon avis, c'est là une liste impressionnante d'institutions qui subventionnent ce travail et la publication renferme des obser-

vations précieuses sur la défense, notamment en ce qui concerne le Canada et nos alliés de l'OTAN.

Quant au rapport du comité, il porte principalement sur les effectifs de nos forces armées. Il signale de nombreuses questions qui, d'après le comité, devraient être examinées de façon approfondie. Elles sont énumérées dans le «Sommaire des conclusions et des recommandations» qui commence à la page IX. Il y a 16 recommandations toutes importantes. Toutefois, je n'ai pas l'intention de les aborder cet après-midi, mais je veux simplement attirer votre attention sur certains points exposés dans le rapport lui-même et d'autres qui, d'après moi, en découlent.

Je regrette de le dire, mais les efforts déployés par le Canada depuis 1975, ou peut-être même un peu plus tôt, pour assurer notre sécurité et notre défense, et pour collaborer avec nos alliés à notre défense mutuelle, ne nous inspirent pas autant de fierté et de satisfaction que nous l'aimerions. Bien entendu, et je m'empresse de le signaler, nous avons obtenu ces années-ci plus de 125 chars Leopard—qui se comparent avantageusement à n'importe quel autre—et un nombre considérable d'avions patrouilleurs à grande autonomie d'une valeur excédant un milliard de dollars; nous avons commandé un parc de camions de deux tonnes et demie, nous avons lancé un programme pour acheter six nouvelles frégates, et nous avons passé une commande pour 138 nouveaux avions de combat, dont deux nous ont été livrés jusqu'ici, si je ne m'abuse. Il y a eu aussi d'autres améliorations majeures.

Cependant, honorables sénateurs, nos alliés de l'OTAN nous considèrent comme des partenaires hésitants qui ne sont guère empressés d'assurer leur propre défense. Depuis un bon nombre d'années, nous consacrons à la défense un pourcentage de notre produit national brut moins élevé que n'importe quel autre pays de l'OTAN, exception faite du Luxembourg, soit moins de 2 p. 100. Sauf erreur, la moyenne des pays de l'Europe est d'environ 3.6 p. 100, celle des États-Unis, de 5.5 p. 100.

J'ai bien dit que nous avons accompli un peu de progrès depuis quelques années, mais nous ne sommes pas vraiment à la hauteur de la situation et, pis encore, nous avons énormément de rattrapage à faire, mais nous sommes lents à agir.

Par exemple, notre marine était la troisième plus importante du monde en 1948 et elle était alors aussi bonne que n'importe quelle autre. Aujourd'hui, elle pourrait difficilement se défendre si un conflit éclatait. Je suis peut-être trop charitable quand j'emploie des termes aussi modérés. Même si d'ici quelques mois le gouvernement approuve et met en œuvre le programme des six frégates auquel j'ai fait allusion, nous serons presque rendus en 1982 ou 1983 avant de les avoir toutes en service.

**Une voix:** Vous voulez sûrement dire 1992 et 1993.

● (1600)

**Le sénateur Smith:** Oui, et je remercie l'honorable sénateur de la rectification qu'il a apportée.

Honorables sénateurs, vous avez tous entendu parler du problème des boîtes de vitesse qui paralyse pour le moment tous nos hélicoptères; je n'ai donc pas à m'étendre là-dessus. Nous devons toutefois nous rappeler que nous jouons un rôle important au sein de l'OTAN en Europe, ce sur quoi insiste le rapport.